

Annonce de l'envoi de dons patriotiques de la part de
l'administration du district d'Etampes, en annexe de la séance du 28
germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de l'envoi de dons patriotiques de la part de l'administration du district d'Etampes, en annexe de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 715;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_30009_t1_0715_0000_20

Fichier pdf généré le 01/02/2023

39

ETAT DES DONN (suite)

Le citoyen Bienaimé, président du comité de surveillance de la commune de Bosc-Roger, a envoyé, par l'intermission de la commission des marchés, 8 liv. en assignats, au nom des citoyens Pierre Bochet et Jean Levacher. (1)

La séance est levée à quatre heures. (2).

Signé : AMAR (président); M.A. BAUDOT, RUELLE, Ch. POTTIER, LEYRIS, PEYSSARD, MONNOT (secrétaires).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES
AU PROCÈS-VERBAL

40

Un citoyen, ci-devant courrier de l'armée des Côtes de Brest, écrit qu'il fut pillé il y a plusieurs mois dans un village éloigné de deux lieues de la commune de Fougères. Il fut conduit devant les chefs des brigands de la Vendée, qui étoient alors en force dans ces contrées, il fut condamné à être fusillé avec d'autres citoyens. Sur 700 personnes, il n'y en eut que 100 qui échappèrent, et il eut le bonheur d'être de ce nombre. Il représente que depuis ce tems-là il se trouve sans ressources; il demande qu'on lui accorde des secours.

Renvoyé au comité des secours publics (3).

41

Un secrétaire [BAUDOT] donne lecture du tableau des dons patriotiques des habitants de Bordeaux, depuis le commencement frimaire jusqu'au 10 germinal.

Il présente les dons faits en argent ou en assignats, y compris ce qu'on a commencé à donner pour les vaisseaux : 2 millions 134,680 liv.; 12,542 sabres ou épées; 23,123 fusils; fer, 150 mille livres pesant; plomb, 13 mille livres pesant; arbres, chênes pour les vaisseaux, 200, et 9 mardriers; chemises pour nos frères 50,049. (*Applaudissements.*)

Mention honorable; insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XXXV, 351.
(2) P.V., XXXV, 292.
(3) J. Sablier, n^o 1264 et 1268; Mess. Soir, n^o 608.
(4) Mon., XX, 247; B^m, 28 germ. (1^{er} suppl.); M.U., XXXVIII, 458; C. Eg., n^o 508; J. Mont., n^o 156; J. Sablier, n^o 1264; Audit. nat., n^o 572, p. 4.

42

Une citoyenne de la section des Gravilliers se plaint du juge de paix de sa section, qui a apposé les scellés sur ses papiers et effets sans y appeler les personnes intéressées, et qui a de plus levé ces scellés sans observer la même formalité.

Renvoyé aux comités de législation et de salut public (1).

43

On renvoie au comité des domaines une lettre de l'agent national de Corse, sur une maison ci-devant religieuse, qui coûte 600 liv. de loyer par an à la République (2)

44

L'administration du district d'Etampes, écrit que ce district a déjà envoyé à la monnaie 4,219 marcs d'argenterie. Il a fourni 153,666 livres de cuivre, de plomb, de fer; 1,283 volontaires habillés et équipés sont partis pour les armées (3).

45

[Le cⁿ Pottin au présid. de la Conv.; Paris 28 germ. II] (4).

« Citoyen président des Représentants du peuple,

La justice due à tout citoyen français et que vous ne leur refusez pas me force de vous prier, Citoyen président, d'obtenir des représentants, du peuple que le rapport soit fait sans délai d'une pétition aussi importante qu'urgente, laquelle a été renvoyée aux comités de Législation et de sûreté générale réunis, et qui n'est parvenue que le 12 germinal au Comité de Législation et y est enregistrée sous le numéro 12 242.

Tout concourt à ce rapport et même le décret d'hier relatif aux ex nobles, d'ailleurs le résultat de ce rapport fera connaître les moyens que l'on employait pour dilapider le trésor public; c'était pour tromper les tribunaux; les calomnies imaginées pour couvrir les vols par une arrestation qui n'a d'autre motif que de se soustraire aux poursuites criminelles commencées; et dont les pièces sont sous mes scellés, et la fin me faire perdre ainsi si leur était possible une propriété de plus de 3 millions, quitte et nette de toutes dettes, et faire perdre plusieurs millions à la nation ».

Renvoyé au comité de législation (5).

POTTIN.

(1) J. Sablier, n^o 1264.
(2) J. Sablier, n^o 1264.
(3) J. Sablier, n^o 1264.
(4) D III 249 (n^o 293).
(5) Mention marginale datée du 28 germ. II, signée Peyssard.